



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Septembre 2011: le taux de chômage se maintient à 4.7%

Malgré une baisse de 128 chômeurs en septembre 2011, le taux de chômage dans le canton de Vaud demeure stable à 4.7%. Les chômeurs de longue durée profitent de cette diminution et voient leurs effectifs reculer de 4.1%.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) dans le canton de Vaud s'établit à 15'648, soit 128 personnes de moins qu'à fin août 2011 (-0.8%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) suit l'évolution inverse avec une très légère augmentation (+4 personnes) et atteint 21'363. Il y a un an, le taux de chômage s'élevait à 5.3%.

Au cours du mois de septembre 2011, les ORP vaudois ont inscrit 2687 nouveaux demandeurs d'emploi (-3.6% par rapport à août 2011), alors que 2683 dossiers ont été annulés (+20.6%), dont 1'655 pour le motif de retour à l'emploi (+27.8%).

Par rapport au mois précédent, la majorité des catégories de chômeurs voient leurs effectifs stagner ou diminuer. Les plus importantes baisses mensuelles sont observées chez les détenteurs de "CFC ou maturité fédérale" (-109 chômeurs), les chômeurs de longue durée inscrits entre 12 et 24 mois (-108), ceux inscrits depuis plus de 24 mois (-45) et les jeunes de moins de 20 ans (-88). A l'inverse, les ressortissants de l'UE25 (+105), les personnes de 20 à 29 ans (+62) et les chômeurs issus de l'"hébergement et restauration" (+72) subissent les plus fortes hausses.

Sur le plan régional, seuls deux districts ont des taux de chômage supérieurs à ceux du mois précédent : Aigle (+0.1 point) et Ouest lausannois (+0.1 point). En termes d'effectifs, le district de Lausanne connaît ce mois la diminution la plus significative (-123 chômeurs) et voit son taux de chômage se fixer à 6.1%.

A noter que le taux de chômage officiel (4.7%) est calculé sur la base de la population active de l'an 2000 (date du dernier recensement de la population). Le taux de chômage réel du canton de Vaud, calculé sur la base d'une estimation de la population active actuelle, s'établit à 4.0%, soit un écart de 0.7 point.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 octobre 2011

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)